

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Hydroxyde de potassium, 01N dans l'éthanol

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Hydroxyde de potassium, 01N dans l'éthanol

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: PH9298SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Inflammable

Liquides inflammables, catégorie 2



Irritant

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation des yeux, catégorie 2A

Liquide inflammable. 2.

Irritation de la peau 2.

Irritation des yeux 2A.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une grave irritation des yeux.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Conserver le conteneur bien fermé.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Bien se laver la peau après utilisation.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Hydroxyde de potassium, 01N dans l'éthanol

la peau avec de l'eau/prendre une douche.

En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 64-17-5	Éthanol, 95 % ACS	>99.2 %
CAS 1310-58-3	Hydroxyde de potassium	<0.8 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer la peau exposé doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Diluer avec de l'eau ou du lait en buvant après le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Des difficultés respiratoires. Irritation. Nausée. Mal de tête.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Hydroxyde de potassium, 01N dans l'éthanol

Produit chimique sec, mousse, sable sec ou dioxyde de carbone. Les contenants peuvent être refroidis à l'aide d'un jet d'eau.

Agents d'extinction non appropriés:

L'eau peut être inefficace.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'allumage et créer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent exploser quand ils chauffent.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éliminer toute source d'allumage. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Prendre des précautions contre les décharges électrostatiques.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Éliminer toute source d'allumage. Contenir le déversement et ensuite ramasser. Ne pas déverser dans les égouts. Absorber avec une matière absorbante non combustible comme du sable ou de la terre et mettre sous contenant avant élimination. Aérer la zone affectée par le déversement ou la fuite. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Suivre les méthodes d'manipulation appropriées. Voir Section 13.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Prendre des précautions contre les décharges électrostatiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer avec des risques similaires. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Hydroxyde de potassium, 01N dans l'éthanol

Paramètres de contrôle:	1310-58-3, Hydroxyde de potassium, C 2 mg/m ³ É.-U. ACGIH (VLS). 1310-58-3, Hydroxyde de potassium, C 2 mg/m ³ É.-U. NIOSH. 1310-58-3, Hydroxyde de potassium, C 2 mg/m ³ É.-U. OSHA. 64-17-5, Éthanol, MPT 1000 ppm É.-U. ACGIH. 64-17-5, Éthanol, MPT 1000 ppm 1900 mg/m ³ É.-U, OSHA. 64-17-5, Éthanol, MPT 1000 ppm 1900 mg/m ³ É.-U, NIOSH.
Contrôles techniques appropriés:	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de poussières dans la zone de travail.
Protection respiratoire:	Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques. En cas de dépassement des limites d'exposition, un respirateur à masque complet avec une cartouche anti-vapeurs organiques peut être porté.
Protection de la peau:	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation.
Protection oculaire:	Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
Mesures générales d'hygiène:	Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Effectuez un entretien de routine.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non disponible Non disponible
Odeur :	Alcool	Pression de vapeur à 20 °C:	Non disponible
Seuil d'odeur:	Non disponible	Densité de la vapeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible	Densité relative:	Non disponible
Point de fusion / congélation:	Environ 110 °C	Solubilités:	Soluble dans l'eau :
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	environ 77 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Point d'éclair (creuset fermé):	Environ 15,5 °C	Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible	Température de décomposition:	Non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux):	Inflammable	Viscosité:	a. Cinématique: Non disponible b. Dynamique: Non disponible
Densité à 20°C:	Non disponible		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Hydroxyde de potassium, 01N dans l'éthanol

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

Conditions à éviter:

L'excès de chaleur, les matières incompatibles, les flammes ou les étincelles.

Matériaux incompatibles:

Oxydants, le sodium, le pentafluorure de brome, le chlorure d'acétylène, les flammes nues, la chaleur, les étincelles, le platine, le dioxyde de potassium, le bromure d'acétylène.

Produits de décomposition dangereux:

Vapeurs âcres et irritantes, oxydes de carbone toxiques lorsque chauffé jusqu'à décomposition.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune information additionnelle.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Dommages/irritations oculaires sévères:

Yeux - Lapin Résultat : Légère irritation des yeux - 24 - heures. 64-17-5.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité:

64-17-5: Cancérogénicité - Souris - orale Tumorigène: Agent tumorigène équivoque selon les critères du registre RTECS. Foie: Tumeurs. Sang: Lymphomes y compris maladie de Hodgkin.

Mutagenicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice:

64-17-5: Toxicité reproductrice - Human - female - Orale Effets sur les nouveaux-nés : Score d'Apgar (humains uniquement). Effets sur les nouveaux-nés : Autres mesures ou effets néonataux. Effets sur les nouveaux-nés : Toxicomanie.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Toxicité pour le poisson Mortalité CL50 - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) - 15400,0 mg/l - 96 heures
NOEC - Oryzias latipes - 7,900 mg/l - 200 h, 67-56-1.

Les daphnies et autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnies - 10 000,00 mg/l - 48 heures, 67-56-1.

Toxicité pour les algues Inhibition de la croissance CE50 - Scenedesmus capricornutum (algues d'eau douce) - 22.000.0 mg/l - 96 heures, 67-56-1.

Persistance et dégradabilité:

67-56-1: Biodégradabilité aérobie Résultat : 72 % - rapidly biodegradable.

Potentiel bioaccumulatif:

67-56-1 : Cyprinus carpio (Carp) - 72 jours à 20 °C Facteur de bioconcentration (BCF) : 1,0.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Hydroxyde de potassium, 01N dans l'éthanol

67-56-1: Quantité importante d'oxygène biochimique(BOD) 600 à 1120 mg/g Exigences chimiques en oxygène (COD) 1420 mg/g.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Absorber avec une matière absorbante non combustible comme du sable ou de la terre et mettre sous contenant avant élimination. Assurer une ventilation. Un agent d'extinction d'incendie doit être disponible en cas d'incendie. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

UN2924

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquide inflammable, Corrosif, N.A.S., (Solution méthanolique).

Classe de risques: 3

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquide inflammable, Corrosif, N.A.S., (Solution méthanolique).

Classe de risques: 3

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu,Chronique,Incendie

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Hydroxyde de potassium, 01N dans l'éthanol

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

1310-58-3 Hydroxyde de potassium 1000 lb.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

67-56-1 Methanol.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 1-0-0

HMIS: 1-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Hydroxyde de potassium, 01N dans l'éthanol

IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).